



La Réflexologie faciale / Dien Chan est une technique réflexologique. Elle ne peut en aucun cas être considérée, associée ou assimilée à une médecine, une pratique médicale ou une religion. Elle n'appartient à aucune organisation sectaire et se veut d'en rester totalement exclue.  
La formation en réflexologie faciale est tout public. Le programme détaillé ainsi que la définition de la méthode sont en annexe de ce formulaire d'inscription.

**1. CHOISIR LES DATES & LIEUX DE FORMATION**

Vous devez impérativement commencer par le niveau I, puis le niveau II... Cependant, vous pouvez commencer un niveau I dans une ville et continuer votre formation sur une autre ville, ou un autre mois...

Mois	Villes	FORMATION BASE (La base est constituée des niveaux I à III, soit 6 jours de formation)			FORMATION PERFECTIONNEMENT
		Niveau I (16h de formation sur 2 jours)	Niveau II (16h de formation sur 2 jours)	Niveau III (16h de formation sur 2 jours)	Niveau IV (32h de formation sur 4 jours)
<b>2017</b>					
Janvier 2017					
Février 2017					
Mars 2017	Paris				<input type="checkbox"/> 21 au 24
Avril 2017					
Mai 2017	Lyon	<input type="checkbox"/> 25 & 26	<input type="checkbox"/> 27 & 28	<input type="checkbox"/> 29 & 30	
Juin 2017	Paris	<input type="checkbox"/> 20 & 21	<input type="checkbox"/> 22 & 23	<input type="checkbox"/> 24 & 25	
Juillet 2017	Toulouse	<input type="checkbox"/> 18 & 19	<input type="checkbox"/> 20 & 21	<input type="checkbox"/> 22 & 23	<input type="checkbox"/> 27 au 30
Septembre 2017					
Octobre 2017					
Novembre 2017	Lyon	<input type="checkbox"/> 07 & 08	<input type="checkbox"/> 09 & 10	<input type="checkbox"/> 11 & 12	<input type="checkbox"/> 14 au 17
	Toulouse	<input type="checkbox"/> 23 & 24	<input type="checkbox"/> 25 & 26	<input type="checkbox"/> 27 & 28	
Décembre 2017	Paris	<input type="checkbox"/> 09 & 10	<input type="checkbox"/> 11 & 12	<input type="checkbox"/> 13 & 14	

**2. INDIQUER LE NOMBRE DE MODULE & LE TARIF**

FORMATION BASE	
Niveaux de la formation de base pris un par un :	Niveaux de la formation de base pris par deux ou trois :
<input type="checkbox"/> Niveau I <input type="checkbox"/> Niveau II <input type="checkbox"/> Niveau III	<input type="checkbox"/> Niveaux I + II <input type="checkbox"/> Niveaux II + III <input type="checkbox"/> Niveaux I + II + III
280 euros par niveau (payable en 1 à 2 versements)  16h de formation sur 2 journées par niveau	550 euros pour deux niveaux (payable en 1 à 3 versements) 32 h de formation sur 4 journées pour les deux niveaux cumulés  750 euros pour trois niveaux (payable en 1 à 5 versements) 48 h de formation sur 6 journées pour les trois niveaux cumulés
FORMATION PERFECTIONNEMENT	
<input type="checkbox"/> Niveau IV	550 euros pour ce niveau (payable en 1 à 3 versements) 32 h de formation sur 4 journées  Attention il faut un minimum de 6 mois entre le niveau III et le niveau IV
FORMATION BASE + PERFECTIONNEMENT	
<input type="checkbox"/> Niveau I + II + III + IV	1200 euros pour quatre niveaux (payable en 1 à 6 versements) 80 h de formation sur 10 journées pour les quatre niveaux cumulés  Attention il faut un minimum de 6 mois entre le niveau III et le niveau IV

Page 1/4 du formulaire d'inscription  
Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :



**3. CHOIX DES MODALITES DE PAIEMENT**

La totalité du montant de la formation doit être versée à l'inscription. Les conditions d'annulation de report et d'annulation sont précisées dans la page suivante de ce formulaire d'inscription.

**Paiement par virement** (Attention, votre inscription ne sera effective qu'à réception du virement)  
 RIB : c/étab : 13135 - c/guichet : 00080 - n/compte : 08107004867 - c/ricv : 62 - domiciliation : CE MIDI PYRENEES  
 IBAN : FR76 1313 5000 8008 1070 0486 762  
 BIC : C E P A F R P P 3 1 3

**Paiement en espèces** (*chèque de caution rendu le premier jour de formation*)  
 - Faire un chèque du montant total de la formation à l'ordre de REF Formations. Si vous échelonnez votre participation sur plusieurs modules, vous pouvez faire plusieurs chèques.  
 - Indiquer à l'arrière du chèque « À rendre contre espèces »

**Paiement par chèque(s) à l'ordre de REF Formations** (*Merci d'équilibrer le montant des versements – 150,00 euros minimum par versement*)

Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé à réception
Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé le 06/ ___ /201__
Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé le 06/ ___ /201__
Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé le 06/ ___ /201__
Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé le 06/ ___ /201__
Montant	Chèque n°	Banque	Encaissé le 06/ ___ /201__

**Inscription niveaux 1 à 3 : L'ensemble des chèques doivent être encaissés avant le début de la formation**  
**Inscription niveaux 1 à 4 : L'ensemble des chèques doivent être encaissés entre l'inscription et le début du niveau 4.**

Nous n'acceptons pas le paiement par Carte bleue.  
 Si vous avez des questions ou souhaitez combiner les moyens de paiement, modifier le nombre de versements...  
 Contactez Christine BRETIN au 06 06 65 64 31

**FACTURE**  
 Informations obligatoires pour l'obtention d'une facture. Attention, en cas de paiement échelonnés, la facture sera envoyée par email une fois l'ensemble des règlements encaissés.  
 N° de Siret / RCS / Association  
 Adresse de facturation (si différente) :

**DEMANDE DE FINANCEMENT**  
 (Attention, en cas de financement de votre formation, le tarif est majoré de 45%)  
 **Je ne souhaite pas faire la formation si ma demande de prise en charge n'est pas acceptée.**  
 Remplissez le formulaire d'inscription sans envoyer de paiement.  
**Attention : Votre place n'est pas réservée**  
 **Je souhaite faire la formation, même si ma demande de financement n'est pas acceptée.**  
 Dans ce cas, merci de procéder à une inscription classique au prix indiqués dans le formulaire. Si votre demande est acceptée, votre (vos) chèque(s) vous sera (seront) restitué(s) le 1<sup>er</sup> jour de formation

**4. IDENTIFICATION**

M<sup>e</sup>  M<sup>lle</sup>  M. Nom : Prénom : Date de naissance :  
 Email : Téléphone (s) : Site internet :  
 Compte Facebook : Compte Twitter : Compte Google+ :  
 Profession / Spécialités : Remarque :  
 Adresse complète :  
 Comment avez-vous connu REF Formations ?

Etat de santé. Il n'y a aucune contre-indication sanitaire à la participation au cours de réflexologie faciale :  
 - Êtes-vous sujet à : .....  L'hypertension /  L'hypotension /  non  
 - Êtes-vous enceinte ou essayez-vous d'avoir un enfant ? .....  oui /  non  
 - Avez-vous eu des opérations de la face (esthétiques ou non) ou sur le crâne ? .....  oui (préciser) /  non  
 - Êtes-vous sous traitement médical ? .....  oui (préciser) /  non  
 - Êtes-vous allergique aux huiles essentielles : menthe, camphre, aspirine, armoise; au sparadrap ? .....  oui (préciser) /  non  
 - Avez-vous des informations importantes à nous communiquer sur votre état de santé ? .....  oui (préciser) /  non

**5. VALIDER VOTRE INSCRIPTION**

Lire, renseigner et signer les 4 feuilles de ce formulaire  
 Envoyer les 4 feuilles à l'adresse suivante : **REF Formations – 8, avenue de lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES**

Page 2/4 du formulaire d'inscription  
 Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :

**CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION****1. Conditions d'inscription et de règlement**

- Le stagiaire verse la totalité du prix du stage pour confirmer son inscription, quelque soit le stage et sa durée. Le niveau I doit être payé en une à deux fois, les niveaux I & II peuvent être payés en une à trois fois, les niveaux I à III peuvent être payés en une à cinq fois, le niveau IV peut être payés en une à trois fois et les niveaux I à IV peuvent être payés en une à six fois. Le montant des mensualités doit être plus ou moins égales. L'ensemble des chèques doit être envoyé avec l'inscription. Si le choix du paiement est l'espèce, merci de faire un chèque de la somme totale du prix de la formation et de préciser au dos du chèque : « A rendre contre espèces ». Ainsi, votre chèque vous sera restitué contre l'autre mode de paiement le premier jour du stage (merci de penser à faire l'appoint). Nous sommes désolés, mais nous n'acceptons pas les paiements par carte bleue.
- Si le stagiaire en a fait la demande, une facture globale lui sera envoyée par email au format pdf dans les 15 jours qui suivent le dernier jour du stage.

**2. Conditions d'annulation et de report de formation**Annulation ou report de la part du stagiaire

Pour annuler ou reporter sa participation, le stagiaire doit envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception à REF Formations – 8 avenue de Lezignan – 11200 FERRALS LES CORBIERES. La date d'envoi du recommandé (cachet de la poste) faisant foi.

- En cas de désistement du stagiaire plus de 30 jours avant le démarrage de la formation, le coût de la formation est dû à hauteur de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, aucun frais ne sera réclamé mais le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire et un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire entre 15 et 30 jours avant le démarrage de la formation, 50% du coût de la formation est dû. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le stagiaire doit envoyer un chèque de 280€ (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le chèque de 280€ sera immédiatement encaissé. Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire.
- En cas de désistement du stagiaire moins de 15 jours avant le démarrage de la formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Néanmoins, nous acceptons un report de formation. Si le stagiaire souhaite reporter sa participation, une pénalité de 280€ pour frais d'inscription et d'organisation est dû. Le report ne doit pas être sur une date supérieure à un an après la date d'inscription du stagiaire. Un seul report par stagiaire est accepté (au delà, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Le stagiaire doit envoyer un chèque de 280€ (à l'ordre de REF Formations) avec le recommandé pour valider son report (sans ce chèque, le stagiaire se retrouve dans les règles de non présentation le premier jour de la formation). Une nouvelle confirmation d'inscription sera envoyée au stagiaire. Le paiement de la formation sera encaissé aux dates initialement prévues. Le chèque de 280€ sera encaissé dès réception.
- En cas de non présentation le premier jour de formation, le coût de l'ensemble de la formation est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement, ni report de formation.
- Conditions de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage. Tout stage abandonné en cours de route, du fait du stagiaire, quelle que soit la date de cessation ou d'abandon et quel qu'en soit le motif, est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d'absence justifiée, les journées de formation n'ayant pu être suivies, pourront être reportées sur une autre session.

Annulation ou report de la part de REF Formations

- Les groupes sont entre 8 et 16 stagiaires. 21 jours avant la date de début de formation, si le groupe est inférieur à 8 élèves inscrits, la formation sera annulée. Cette annulation sera informée par courrier recommandé. En cas d'annulation de la formation de la part de l'organisation, l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation. Si le stagiaire en fait la demande : les montants versés pour l'inscription vous seront entièrement restitués.
- En cas d'annulation de la part de l'organisateur, pour cas de force majeure, moins de 21 jours avant la date de début de formation : l'organisme se doit de proposer d'autres dates de formation ainsi qu'une réduction de 280€, sur le montant total de la formation, pour dédommagement. Cette réduction sera octroyée uniquement si le stagiaire accepte le report de formation. En cas de refus du report de la date de formation, le stagiaire se verra restitué l'ensemble des montants versés, aucun dédommagement ne pourra alors être réclamé.

**3. Règles de confidentialité**

- Le formateur s'engage sur une confidentialité totale des informations données par le participant.
- Vos coordonnées seront transmises auprès de l'EIMDC ([www.dienchan.org](http://www.dienchan.org)). Un espace privé vous sera ouvert afin de rectifier vos informations ou supprimer votre compte.

**4. Photo/vidéo/enregistrement sonore :**

- Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre des photos, enregistrer ou filmer pendant les matinées de formation à condition que l'ensemble des élèves soit d'accord et uniquement dans le but d'un usage personnel.
- Et il en va de même pour les après-midi de pratique : vous devrez demander l'autorisation à la personne sur laquelle vous travaillez avant de prendre une photo.  
**Par contre, aucun enregistrement ne devra être utilisé à des fins commerciales ou mis en ligne sur les sites de réseaux sociaux et de partage de vidéos.**

**5. Précautions relatives à l'état de santé**

- Nous demandons aux femmes enceintes, aux personnes souffrantes d'hypertension ou d'hypotension, aux personnes souffrantes de maladies telles que la spasmophilie, l'épilepsie, la tétanie ou aux personnes atteintes d'une maladie grave de le préciser lors de l'inscription afin de pouvoir garantir les meilleures conditions de stage.
- REF Formations ne pourra pas être tenu responsable de quelconque accident si l'état de santé n'est pas dûment précisé dans le formulaire d'inscription.

**6. Formalités administratives**

- Le formateur s'engage à donner une attestation de suivi de stage à l'élève. Tout document administratif sera remis uniquement sur demande.

**7. Matériel**

- Le formateur remet, en prêt, une trousse comprenant les outils de base pour travailler sur le visage et sur le corps. L'élève est responsable de sa trousse et de l'ensemble de son contenu. La trousse devra être rendue le dernier jour de cours. Si un outil est manquant, il sera facturé au prix public. (attendez la formation pour vous acheter les outils car vous bénéficiez du tarif CluBQC)
- Le livre de formation 'ABC du Dien Chan' fait partie du prix du premier niveau de formation et est remis le premier jour de cours. Si vous avez déjà acheté le livre, aucune réduction sur le prix de la formation ou l'achat des outils ne pourra être demandé.
- L'organisateur met à disposition au format .pdf (Acrobat) tous les autres supports pédagogiques susceptibles d'aider le stagiaire dans son apprentissage. Le stagiaire choisit s'il souhaite ou non l'imprimer. Aucun support papier ne sera fourni pendant la formation.

**8. Tarifs et calendrier des stages**

Les tarifs et calendrier des stages sont disponibles sur les sites [www.dienchan.org](http://www.dienchan.org) et [www.ref-formations.fr](http://www.ref-formations.fr)

**9. Conditions de confirmation**

Le formateur s'engage à envoyer dans les plus brefs délais, une confirmation d'inscription notifiant : Les dates du stage, le(s) nom(s) du (ou des) formateur(s), les horaires du stage, le lieu du stage et les conditions d'accès, la date de réception du paiement, les possibilités de restauration, les possibilités d'hébergement.

**Page 3/4 du formulaire d'inscription****Nom, Prénom :****Date, « Lu et approuvé » et signature :**



## PROGRAMME DE FORMATION

### Niveau I / DienChan'reflex : Découverte de la réflexologie faciale, prise en charge du symptôme et accompagnement des émotions

- Apprentissage du toucher sur le visage au travers des techniques d'autostimulation
- Historique de la méthode, définition et mode de fonctionnement et principe de multiréflexologie
- Les principes fondamentaux
- Zones réflexes sur le visage et le crâne (schémas de Réflexion : Yang, Yin, Penfield, Rodin, Crâne, Organes sur le visage)
- Apprentissage de la technique de 6 zones et de 8 zones (technique relaxante & technique de réflexo'drainage)
- Apport de l'approche chinoise dans l'application du Dien Chan
- Utilisation des outils de stimulation sur le corps et le visage
- Pratique des outils en atelier : apprentissage du travail des zones réflexes
- Explication des différentes étapes du protocole et d'une prise en charge
- Démonstration pratique sur les élèves
- Exercice de synthèse par système
- Pratique entre stagiaires

16h de formation sur 2 journées. Les matinées sont dédiées à la théorie et au travail en binômes. Les après-midi sont dédiées à la pratique sur cas réels.

### Niveau II / DienChan'pro : Apprentissage des points réflexes cartographiés

- Introduction des points réflexes
- Cartographie des points réflexes
- Apprentissage du placement des points réflexes principaux
- Indications et contre-indications des points réflexes
- Repérages et pratique du placement des points réflexes entre stagiaires
- Approfondissement de l'utilisation des outils de base
- Apprentissage de nouveaux outils afin de travailler les points réflexes
- Application des directions dans l'utilisation des outils de stimulation
- Étude des points réflexes par spécificité
- Pratique sur cas réels « portes ouvertes »

16h de formation sur 2 journées. Les matinées sont dédiées à la théorie et au travail en binômes. Les après-midi sont dédiées à la pratique sur cas réels.

### Niveau III / DienChan'clinic : Approfondissement de la prise en charge de la douleur et prise en charge des troubles fonctionnels

- Apprentissage des formules de points réflexes (combinaisons des points)
- Mise en pratique des formules de points réflexes (seules ou en combinaison avec les zones réflexes)
- Apprentissage des zones réflexes par système sur le visage
- Apprentissage de nouveaux outils : le moxa sur le corps
- Repérages et pratique du placement des points entre stagiaires
- Apprentissage de la technique de Rayer le visage
- Apprentissage de la technique de 6 zones Yang et 6 zones Yin
- Mise en application du Dien Chan dans sa globalité, c'est-à-dire l'association des schémas de réflexion, des formules de point et du choix des outils de stimulation
- Pratique sur cas réels « portes ouvertes »

16h de formation sur 2 journées. Les matinées sont dédiées à la théorie et au travail en binômes. Les après-midi sont dédiées à la pratique sur cas réels.

### Niveau IV / DienChan'master : Validation des acquis, travail sur le corps et acquisition de son autonomie dans la pratique en cabinet

- Validation des acquis et remise à niveau individuelle
- Introduction aux principes de base de la MTC dans le but d'une meilleure prise en charge des sensations et émotions
- Approfondissement de l'utilisation du moxa sur le corps et précision pour certains outils.
- Introduction à l'utilisation du moxa sur le visage.
- Apprentissage de l'utilisation de la boule « Buffalo »
- Apprentissage des zones réflexes sur le corps
- Apprentissage du placement de nouveaux points réflexes ainsi que leurs indications et contre-indications.
- Approfondissement de la pratique de l'anamnèse
- Apprentissage de la création de formules de points réflexes
- Mise en situation au travers d'études de cas afin d'aider les praticiens à être plus efficaces
- Apprentissage des variantes du 6 zones : prise en charge du système et la prise en charge de la fatigue.
- Prise en charge de cas réels « portes ouvertes » avec les formateurs afin de valider le déroulement de l'anamnèse, la combinaison du Dien Chan avec les techniques déjà utilisées par le stagiaire (exemple : comment introduire le Dien Chan dans le cabinet d'un kinésithérapeute), la construction de la séance et son déroulement.

32h de formation sur 4 journées. Les matinées sont dédiées à la théorie et au travail en binômes. Les après-midi sont dédiées à la pratique sur cas réels.

## DEFINITION DE LA REFLEXOLOGIE

**La réflexologie est une technique de stimulation réflexe basée sur la régulation du système nerveux. Elle est utilisée dans les domaines de la santé, du bien-être et de la beauté sous différentes appellations : réflexologie, réflexothérapie, techniques réflexes ou de stimulation réflexe, techniques réflexogènes.**

La réflexologie utilise comme zones de travail les parties du corps où se situe le plus grand nombre de terminaisons nerveuses. Ces zones (dites 'réflexes' ou également appelées 'microsystèmes') peuvent être stimulées, soit en points de pression par les doigts, par des bâtons, des stylets, soit par de l'électricité, des couleurs ou de la chaleur. L'objectif est d'aider le corps à rétablir son équilibre naturel.

La technique la plus répandue est la **réflexologie plantaire / podale** (pied). Pourtant, la réflexologie regroupe également le travail sur la main (**réflexologie palmaire**), sur le visage (**réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham**), sur l'oreille (**auriculothérapie / réflexologie auriculaire**) et dans le nez (sympathicothérapie – peu utilisée). C'est également l'observation de l'iris (**iridologie**) et de la langue (réflexologie linguale).

Trois catégories sont distinguées :

- Les techniques de pointe (comme la réflexologie faciale / Dien Chan / Dien Cham et l'auriculothérapie/réflexologie auriculaire) : permettant de travailler de manière efficace sur un dysfonctionnement ou une douleur diagnostiquée précise. Elles donnent des résultats immédiats.
- Les techniques de fond (comme la réflexologie plantaire/podale et la réflexologie palmaire) : permettant de travailler le corps dans sa globalité. Elles apportent des résultats à long terme.
- Les techniques d'observation (comme l'iridologie) : permettant de conforter le choix du protocole de travail

Les techniques de réflexologies s'adaptent aux métiers du praticien en fonction du secteur d'activité dans lequel elles sont pratiquées. Par exemple, en milieu médical, paramédical ou dans le cadre d'un réflexologue travaillant en cabinet libéral, la réflexologie est classée dans les 'Soins de support' c'est-à-dire dans les 'Métiers d'accompagnement non médicamenteux de la personne'. Elle est souvent nommée sous le nom de Réflexothérapie. Lorsqu'elle est exercée par des Praticiens en 'Massage Bien-être®', des professionnels du bien-être, de la relaxation, de la beauté, que ce soit en institut ou en cabinet privé, la réflexologie est alors classée dans les 'Métiers d'accompagnement du bien-être et de la beauté.'

Redécouverte et développée à partir du début du 20e siècle, les réflexologies sont étudiées scientifiquement depuis la fin des années 60. Leurs origines remontent à environ 5000 ans pour les plus anciennes (les premiers écrits à 2500 ans), et à la fin des années 70 pour les plus récentes.

Très développée chez nos confrères européens et en Orient, la réflexologie en France est proposée en cabinet privé mais aussi de plus en plus dans les structures de soins publiques  
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.



ou privées. Ainsi, il est fréquent de retrouver des réflexologues travaillant :

- sur l'accompagnement de la douleur (service de réanimation, de rhumatologie, d'orthopédie, centre de gestion de la douleur, maison de retraite médicalisée...) et des troubles fonctionnels (stress, insomnie, dérèglements digestifs légers)
- dans les métiers du bien-être (accompagnement à la perte de poids, douleurs musculaires et accompagnement à l'entraînement sportif...) et de la beauté (cabinet d'esthétique, institut de beauté...).

#### Plus que des techniques, les réflexologies se combinent pour devenir un véritable métier de l'accompagnement de la personne

Du fait de leurs complémentarités, les réflexologies se travaillent de plus en plus en 'combinées' afin de permettre au praticien d'être plus rapide et plus efficace. Le métier de Réflexologue, commence petit à petit à s'imposer dans les métiers d'accompagnement de la personne, que ce soit dans les soins de support (accompagnement non médicamenteux), comme dans les métiers du bien-être et de la beauté (praticien en massage Bien-être, esthétique...)

De plus, par l'acquisition de techniques supplémentaires adaptées aux pratiques réflexogènes (comme la maîtrise de l'approche chinoise ou de l'aromathérapie ou de la posturologie), le métier de 'réflexologue' évolue pour devenir celui de 'Praticien en Réflexologies (Réflexothérapies) Combinées' et donne ainsi aux professionnels, la capacité de faire une prise en charge globale, efficace et sécurisée de la personne.

Qu'elles soient utilisées comme activité unique, ou en complément de l'activité principale des personnes travaillant dans les métiers de la santé, du bien-être et de la beauté, l'objectif du réflexologue 'Praticien en réflexologies (réflexothérapies) combinées' est d'être capable de choisir et de combiner les techniques de stimulations réflexes adaptées à son patient/client.

De plus, ces techniques réflexogènes étant faciles à reproduire, des exercices d'autostimulation pourront être enseignés aux patients/clients afin de prolonger les résultats positifs obtenus dans la séance. Ce type de travail a été testé et est utilisé actuellement en service de gestion de la douleur orthopédique et dans les structures publiques de dialyse.

#### La place des réflexologies par rapport aux métiers de la santé et de la loi

Conformément à la loi, la pratique de la réflexothérapie/réflexologie ne peut être en aucun cas assimilée à des soins médicaux ou de kinésithérapie, mais à une technique de bien être par la relaxation physique et la détente libératrice de stress. (Loi du 30.04.1946, décret 60669 de l'article 1.489 et de l'arrêté du 8.10.1996).

Les réflexothérapies/réflexologies sont en parfaite complémentarité avec la médecine conventionnelle sans jamais s'y substituer. Elles visent à provoquer un effet de détente par l'exercice de points de pression. Bien pratiquées, elles peuvent accompagner un traitement médical, des soins de remise en forme.

L'exercice de la médecine est réservé aux médecins et celui du massage aux kinésithérapeutes. L'exercice du métier d'esthéticien(ne) est sanctionné par un diplôme d'état.

Le réflexologue (sauf s'il détient parallèlement un diplôme d'état dans les métiers de la santé, du bien-être ou de la beauté) n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, ni esthéticien(ne). Il peut donc, juridiquement parlant, être accusé d'exercice illégal de la médecine ou du massage s'il ne respecte pas le cadre de l'accompagnement et du bien-être.

#### La réflexologie, l'obtention du certificat de réflexologue et la loi

La Réflexologie n'étant pas reconnue en France, il n'existe pas de diplôme d'Etat, ni de statut officiel de Praticien. Les certificats délivrés par le Centre REF Formations sont des certificats d'école privée qui atteste que le stagiaire a suivi une formation sérieuse, complète, qui respecte la loi en vigueur.

Le Centre REF Formations atteste également, pour les formations professionnalisantes nommées 'Praticien en Réflexologies Combinées', que le stagiaire a réussi l'examen final et qu'il peut notamment exercer dans les métiers de l'accompagnement non médicamenteux.

Page 4/4 du formulaire d'inscription

Nom, Prénom :

Date, « Lu et approuvé » et signature :